



# COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 3 octobre 2016

**OBJET : résumé des débats**

L'an deux mil seize, le 3 octobre à dix-huit heures, le comité syndical s'est réuni en séance publique, à la petite salle de la Prée, à Mouzillon, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT.

Étaient présents :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
M. Xavier BONNET M. Claude CESBRON M. Benoît COUTEAU M. François GUILLOT M. Benoist PAYEN M. Jean-Paul RICHARD M. Aymar RIVALLIN Mme Janik RIVIERE Mme Nelly SORIN M. Albert MECHINEAU	M. Patrick BALEYDIER M. Maurice BOUHIER M. Jérôme MARCHAIS M. Pierre-André PERROUIN M. Jean TEURNIER Mme Christiane HUREAU	M. Thierry AGASSE M. Jacky BANNWARTH Mme Christelle BRAUD M. Stéphane MABIT M. Alain SABOURIN	M. Jean-Pierre BOUILLANT Mme Marcelle CHAPEAU Mme Jacqueline LEVESQUE M. Jean-Paul LOYER Mme Josette SCOUARNEC

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
M. Rodolphe AMAILLAND Mme Michèle LE STER	

Étaient absents excusés :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes de Vallet	Communauté de communes Loire Divatte	Communauté de communes Sèvre Maine et Goulaine
Mme Martine LEGEAI	M. René BARON Mme Nicole LACOSTE	M. Pierre BERTIN M. Paul CORBET M. Jean-Pierre MARCHAIS	M. Joël BASQUIN M. Fabien DECOURT

Commune de Vertou	Commune de Basse Goulaine
Mme Marie SLIWINSKI	

Pouvoirs :

Communauté de communes de la Vallée de Clisson	Communauté de communes Loire Divatte
Mme Martine LEGEAI donne pouvoir à M. François GUILLOT	M. Pierre BERTIN donne pouvoir à M. Stéphane MABIT M. Jean-Pierre MARCHAIS donne pouvoir à M. Thierry AGASSE

Commune de Vertou
Mme Marie SLIWINSKI donne pouvoir à Mme Michèle LE STER

Assistaient au titre des services :

Mme Lydie HERAULT VISSET, Christelle GUIHERY et Rachel SUTEAU

**Date de convocation :** 23 septembre 2016

**Nombre de membres :** 60 en exercice (44 titulaires et 16 suppléants) : 28 présents

32 votants (4 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 29 votants

Votants au titre du pôle Culture- Pah : 32 votants

## SCoT

### **1. Avis sur le projet arrêté du SCoT du Pays du Bocage Vendéen**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, les membres du comité syndical décident :

- émettre un avis favorable sur le projet de SCoT du Pays du Bocage Vendéen,
- tenir compte des observations émises concernant les infrastructures routières et ferroviaires,
- partager le souhait du Bocage Vendéen d'échanger sur des enjeux communs, de contribuer à une synergie « sud Loire ».

## Pays

### **2. Conduite du programme Leader du Pays du Vignoble Nantais - Janvier-décembre 2017 : demande de subvention FEADER**

A l'unanimité des votants du pôle SCoT-Pays, le Comité syndical décide d'autoriser le Président à :

- valider le budget et le plan de financement prévisionnels pour la conduite du programme Leader du Pays du Vignoble Nantais, pour la période janvier – décembre 2017,
- solliciter une subvention FEADER au titre de la fiche action « conduite du programme », du programme Leader 2014-2020,
- signer les documents nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette demande d'aide : dossier de demande d'aide, convention et ses éventuels avenants; dossier de demande de paiement, ainsi que les annexes à ces documents.

## Culture-Patrimoine

### **3. Convention avec Maisdon su Sèvre : accompagnement Pah**

A l'unanimité des votants du pôle Culture-Patrimoine, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président à signer la convention avec la commune de Maisdon-sur-Sèvre précisant les modalités de partenariat entre la commune de Maisdon-sur-Sèvre et le Pays du Vignoble Nantais au titre du Pays d'art et d'histoire.

Pour visa

Le Président

François GUILLOT

